

peu méditée ; ce sont les sentiments de la prière qu'il veut voir réciter dans toute l'Église.

Qu'on n'oublie pas quels désordres, ayant leur source dans l'oubli et le mépris pratique de Dieu, ont été signalés par le Pape comme étant les causes de la guerre. C'est là qu'il faut porter le remède. Ce remède ne peut avoir son efficacité qu'avec le secours absolument nécessaire de la grâce de Dieu. Et la grâce de Dieu ne peut normalement être obtenue que par la prière.

Si les nations et les âmes prennent trop de temps à apprendre de nouveau qu'elles ne peuvent se passer de Dieu, elles obligeront Dieu à prolonger la leçon dont elles ont besoin et qu'il leur donne actuellement. Si elles font la sourde oreille, elles l'obligeront à parler plus fort. Si elles croient pouvoir se fier à leur sagesse et à leur force pour se tirer d'embaras, elles épuiseront leur force et leur sagesse pour constater que celles-ci sont insuffisantes et plutôt vaines, pour conjurer les maux de l'humanité.

Les hommes sont la cause de ces maux, mais ils ne peuvent les guérir. Ils peuvent bien donner la mort, mais ils ne peuvent rendre la vie, pas plus à la société qu'aux âmes et aux individus.

Or dans tous les sens, la question qui se pose aujourd'hui, d'une façon aussi évidente que formidable, c'est une question de vie et de mort. Il faut retourner à Celui qui est la Vie, et la prière est nécessaire pour obtenir et pour opérer ce retour.

Il faut prier, c'est encore le moyen le plus efficace pour ramener partout la paix véritable avec la véritable vie.

LITURGIE ET DISCIPLINE

MESSES DES FUNÉRAILLES DANS LA QUINZAINE DE PAQUES

Il nous est venu diverses questions au sujet des funérailles dans la Semaine Sainte et la Semaine de Pâques. Nous croyons y répondre suffisamment dans les notes suivantes.

1° Les trois premiers jours de la Semaine Sainte, les services *corpore présente* sont permis, mais non les messes basses de *Requiem* qu'on a l'habitude de dire pendant le service.

2° « Pendant les trois derniers jours de la Semaine Sainte, on ne peut faire aucun office solennel pour les morts. S'il fallait faire des funérailles, on réciterait d'une manière privée l'Office des morts et les autres prières prescrites (par exemple le *Libera*).